

**Stefan Muster**

Bereichsleiter Wirtschaft und
Regulierung beim VSE
stefan.muster@strom.ch

Responsable Économie et
Régulation de l'AES
stefan.muster@electricite.ch

Billig und dreckig oder sauber und fair?

In der Diskussion um ein neues Marktdesign steht für Industrie- und Gewerbebetriebe an erster Stelle die sichere Stromversorgung und an zweiter Stelle der Strompreis. Dieser soll im internationalen Vergleich keine Wettbewerbsnachteile gegenüber der ausländischen Konkurrenz verursachen. Für einige Industrie- und Gewerbebetriebe, für etliche Haushalte und die Politik spielt auch die Nachhaltigkeit eine Rolle. Strom soll möglichst CO₂-frei und aus erneuerbarer Energie produziert werden.

Die Wasserkraft trägt massgeblich zur Versorgungssicherheit bei, ist CO₂-frei und erneuerbar. Jedoch kann sie nicht mit subventioniertem Strom oder Strom aus ausländischen fossilen Kraftwerken konkurrieren. Dazu haben nicht zuletzt die massive Förderung der Erneuerbaren und die wirkungslose CO₂-Politik der EU geführt. Die meisten schweizerischen Kraftwerksbetreiber zehren bereits seit einigen Jahren von ihrer Substanz und investieren nur noch in das Allernotwendigste. Dadurch kann langfristig die Fähigkeit zur Eigenversorgung abnehmen. Die Eigenversorgung gewinnt jedoch zunehmend an Bedeutung, denn ab 2025 kann gemäss mehreren Studien die Exportfähigkeit der für die Schweiz relevanten Länder nicht mehr vorausgesetzt werden. In Deutschland wird 2022 das letzte Kernkraftwerk ausser Betrieb genommen und die Zahl der Kohlekraftwerke bis 2025 abnehmen. In Frankreich erreichen erste Kernkraftwerke ab 2025 das Ende ihrer Laufzeit.

Zur Sicherstellung der Handlungsfähigkeit aller Stromproduzenten sind deshalb befristete Sofortmassnahmen zur Schaffung von Investitionsanreizen notwendig. Diese Sofortmassnahmen sind durch eine zweite, mittelfristig einzuführende Massnahme abzulösen. Diese soll die externen Kosten der fossilen Produktion internalisieren und damit die Wertigkeit der praktisch CO₂-freien Produktion der Schweiz steigern. Wenn die Massnahmen nicht ausreichend Wirkung zeigen und sich eine Gefährdung der Versorgungssicherheit – mangels ausreichender Kapazitäten und Energiemengen – speziell im Winter, abzeichnet, sind weitere Massnahmen einzuführen. Dabei müssen insbesondere Kapazitätsmechanismen ins Auge gefasst werden.

Bon marché et sale, ou propre et équitable?

Dans le débat sur une nouvelle conception du marché, les entreprises industrielles et artisanales placent en priorité l'approvisionnement sûr en électricité, puis le prix du courant. Ce dernier ne doit pas, en comparaison internationale, engendrer de désavantages compétitifs par rapport à la concurrence étrangère. Pour certaines entreprises industrielles et artisanales, pour de nombreux ménages et pour les milieux politiques, la durabilité joue aussi un rôle. Le courant électrique doit être le plus possible exempt de CO₂ et produit à partir d'énergie renouvelable.

L'hydraulique contribue de manière déterminante à la sécurité d'approvisionnement, est exempte de CO₂ et renouvelable. Toutefois, elle ne peut pas concurrencer le courant subventionné, ni le courant provenant de centrales fossiles étrangères. L'encouragement massif des énergies renouvelables et la politique inefficace sur le CO₂ menée par l'UE y sont largement pour quelque chose. La plupart des exploitants de centrales suisses vivent sur leur substance depuis déjà quelques années, et n'investissent plus que dans le minimum nécessaire. De cette manière, la capacité d'auto-approvisionnement peut baisser à long terme. L'auto-approvisionnement prend toutefois de plus en plus d'importance car, selon plusieurs études, la capacité d'exportation des pays pertinents pour la Suisse pourrait ne plus aller de soi à partir de 2025. En Allemagne, la dernière centrale nucléaire sera déconnectée du réseau en 2022, et le nombre de centrales au charbon baissera d'ici à 2025. En France, les premières centrales nucléaires qui seront déconnectées atteindront la fin de leur durée d'exploitation en 2025.

C'est pourquoi, afin de garantir la capacité d'action de tous les producteurs d'électricité, des mesures immédiates, limitées dans le temps, sont nécessaires pour créer des incitations à investir. Ces mesures immédiates doivent ensuite être remplacées par une deuxième mesure, à introduire à moyen terme, consistant à internaliser les coûts externes de la production fossile et, ainsi, mieux valoriser la production de la Suisse, pratiquement exempte de CO₂. Si les mesures ne déploient pas suffisamment d'effet et que se dessine une mise en danger de la sécurité d'approvisionnement – en raison du manque de capacités et de quantités d'énergie suffisantes –, spécialement en hiver, d'autres mesures devront être prises. Les mécanismes de capacité doivent alors être envisagés en particulier.